

III – Des hommes et des ressources

Thème 3 (au choix) – Gérer les océans et leurs ressources

Environ 10 % du temps consacré à la géographie

PROBLÉMATIQUES

Les mers et les océans jouent un rôle essentiel dans les équilibres planétaires. Ils sont pourtant gravement altérés par leur surexploitation et par des formes de pollutions diverses se produisant directement en mer ou venues du continent.

Dans le cadre du programme de 5^e, il s'agit de s'interroger sur les formes d'exploitation des ressources halieutiques, sur les rivalités (entre les États, entre les « exploitants...), sur les formes de régulation mises en place et les problèmes que pose leur application.

COMMENT CHOISIR L'ÉTUDE DE CAS ?

Le programme prévoit d'aborder ce thème à partir d'une étude de cas portant sur une zone de pêche au choix : dans l'Atlantique nord ou en zone tropicale.

Pour l'Atlantique nord, l'étude de cas peut prendre en compte cet espace dans son ensemble en choisissant une entrée thématique : par exemple la surpêche qui est caractéristique de cette région du monde. L'entrée peut également cibler un type de ressource halieutique : par exemple la pêche à la morue. Peuvent être examinées plus particulièrement les rivalités inter-étatiques, les formes de régulation mises en œuvre et notamment certains aspects du droit international en la matière.

La zone tropicale englobant des régions au profil socio-économique très différent, il est difficile de l'étudier dans son ensemble ; l'étude de cas peut donc correspondre à un espace plus restreint : par exemple l'espace maritime polynésien ou indonésien ; on fera alors ressortir les jeux d'acteurs à l'échelle locale (pêcheurs, autorités locales, associations de protection...)

ÉTUDES DE CAS POSSIBLES

L'étude de cas portant sur l'Atlantique nord montre que cet espace maritime représente une ressource vitale pour la planète en terme alimentaire par les quantités de poissons qui y sont prélevées. Le problème posé est celui de la surpêche qui est devenue l'impact principal des activités humaines sur les océans.

On peut examiner les causes du déclin de cette ressource alimentaire. L'Atlantique nord souffre du libre accès des zones de pêche ; les stocks de poisson ont généralement été considérés comme propriété commune, libre d'exploitation à ceux qui possèdent un navire et de l'équipement, du moment qu'ils étaient utilisés en dehors des 200 miles nautiques d'Exclusivité Économique d'un pays.

De telles pratiques non durables, créant un conflit entre les bénéfices à court et à long terme, affectent sérieusement la biodiversité et diminuent le potentiel de production alimentaire vital pour un

grand nombre de pays. Les politiques de pêche peinent à être efficaces, ce qui révèle le nœud du problème : la puissance du lobby de la pêche, subventionné par les États étant donné que ce secteur est une source d'emplois et de bénéfices pour l'alimentation et les exportations. Tantôt les États font barrage à la mise en place de quotas, tantôt les quotas sont trop importants, empêchant le renouvellement des espèces.

On peut évoquer des pratiques plus respectueuses de l'environnement (piscicultures labellisées, technologies moins dévastatrices) afin d'envisager la durabilité du système, mais le problème est à traiter dans sa globalité, en n'oubliant pas les questions économiques et sociales, notamment celles liées à l'emploi.

Pour l'étude de cas portant sur la zone tropicale, on peut retenir la pêche en Indonésie. La pêche au cyanure et à l'explosif menace les récifs coralliens les plus riches du monde ; or ceux-ci jouent un rôle essentiel dans l'économie nationale : les espèces qu'ils abritent fournissent la moitié des protéines animales consommées par l'Indonésie. On comprend donc quels enjeux vitaux recouvre la controverse sur les techniques de pêches destructrices et sur les moyens d'y mettre fin. Les méthodes utilisées par la plupart des pêcheurs indonésiens ont peu d'effets néfastes sur l'environnement, mais une minorité d'entre eux a multiplié son revenu en déversant du cyanure ou en jetant des bombes artisanales. Ces méthodes destructrices affecteraient déjà les quatre cinquièmes des récifs. Dans un contexte de pauvreté, et bien qu'illégales, ces pratiques sont rarement sanctionnées par des autorités démunies et parfois corrompues.

Pour faire face à cette situation, les acteurs locaux, à l'initiative des responsables des parcs nationaux et des petites communautés de pêcheurs, ont mis en place un certain nombre de mesures : patrouilles en mer, stations flottantes de surveillance, création de réserves marines sur quelques hectares de récifs coralliens et de mangroves. Les actions cumulées offrent des résultats probants malgré l'existence de conflits entre ceux qui tirent des bénéfices des pratiques illégales et ceux qui recherchent le maintien de la prospérité des récifs et des ressources halieutiques.

LA MISE EN PERSPECTIVE

La mise en perspective de l'étude de cas peut consister en une localisation des zones de pêche sur la planète. Il s'agit de comprendre que cette ressource est essentielle en terme alimentaire, de recettes et d'emplois pour un grand nombre de pays dans le monde.

Le constat des difficultés à mettre en œuvre une politique efficace pour protéger cette ressource permet de saisir les conflits d'intérêts qui existent entre les grandes entreprises de pêche, les associations protectrices de l'environnement, les organisations internationales (la FAO par exemple), les syndicats, les lobbys et les États.

PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- **Évoquer la surpêche en ne considérant que les conséquences écologiques** sans voir suffisamment les problèmes alimentaires et économiques qui lui sont liés.
- **Appréhender les mers et les océans comme des espaces clos** et ne pas les mettre en rapport avec les espaces continentaux. La littoralisation de certaines activités (tourisme, activités industrielles...) a en effet des retombées importantes sur la pêche littorale.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Ortolland D., Pirat J.-P. (dir.), Atlas géopolitique des espaces *maritimes*. Frontières, énergie, pêche et environnement, éditions Technip, 2008.
- Cousteau J.- M. et Vallette P. (dir.), Atlas de l'océan mondial, Autrement, 2006.
- Site de la FAO : <http://www.fao.org>
- Site de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) : www.ifremer.fr
- Site du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer : www.developpement-durable.gouv.fr
- Projet pilote d'un atlas en ligne visant une mise en réseau des connaissances sur les mers en Europe (activités maritimes, politiques) : <http://ec.europa.eu/maritimeatlas>